



Nations Unies

Assemblée générale

AG/10634

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Assemblée générale

Soixante-deuxième session

22^e séance plénière - matin

L'ASSEMBLÉE CONCLUT L'EXAMEN DES ACTIVITÉS DE L'ONU EN ENTENDANT LE CAMEROUN ET LE BÉNIN RÉCLAMER POUR L'AFRIQUE UN RÔLE PLUS ACTIF DANS LE MAINTIEN DE LA PAIX

L'Assemblée générale, qui a conclu ce matin l'examen du rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation*, entamé hier, a été interpellée par le Cameroun et le Bénin sur la nécessité de réserver à l'Afrique un rôle plus actif dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

/...

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR L'ACTIVITÉ DE L'ORGANISATION

Déclarations

/...

M. SAID OMAR HAJAZI, Observateur permanent de la Palestine, a déclaré que les Nations Unies constituent le meilleur instrument de travail collectif pour répondre aux défis auxquels notre monde doit faire face. La Palestine, a-t-il continué, soutient la réforme de l'Organisation et salue le rôle du Secrétaire général dans le dialogue interculturel et interreligieux. Le peuple palestinien se tourne à nouveau vers les Nations Unies pour leur demander de l'aider à trouver une solution durable à son problème et de faire face à leurs responsabilités en la matière. Il est nécessaire de faire respecter les résolutions du Conseil de sécurité, qui avec les décisions du Quatuor, permettront de résoudre la question palestinienne, a-t-il dit, en saluant l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour son rôle fondamental en matière d'assistance au peuple palestinien.

La question palestinienne qui représente un véritable défi aux principes avancés par l'Organisation nécessite un résultat qui ne menace pas la sécurité et la paix internationales et qui contribue à la stabilisation du Moyen-Orient. L'Observateur a rappelé qu'il y a des réfugiés depuis 60 ans dans cette région du monde du fait de la poursuite de l'occupation israélienne. Saluant le rapport du Secrétaire général, il a regretté que toutes les questions soulevées allant des affaires humanitaires aux OMD en passant par la gestion des conflits soient dans un état d'immobilisme.

Il a ensuite insisté sur un certain nombre de points, dont le fait que la question palestinienne soit à l'ordre du jour des Nations Unies depuis 60 ans sans qu'une solution y soit apportée. Il y va de la crédibilité de l'Organisation, a-t-il dit, en ajoutant que le niveau d'engagement actuel était peu satisfaisant. Il a également exprimé son soutien au renforcement de l'Organisation et du droit international, en appelant notamment au respect de la Convention de Genève sur la protection des civils en cas de conflit armé. S'agissant du respect du droit humanitaire et des droits de l'homme, la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité est indispensable, a-t-il affirmé tout en se félicitant de l'établissement du Conseil des droits de l'homme.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel